

## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS AUX CONCOURS D'ENTREE 2017 EN ECOLES D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

(liste non exhaustive)

### I.FRANCHE-COMTE

IRTS  
1 rue Alfred de Vigny  
BP 2107  
25051 BESANCON cedex  
Tél : 03.81.41.61.00  
[www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

Journée Portes Ouvertes : samedi 11/02/17  
Réunion d'infos collective : mardi 06/12/16  
à la MIFE de BELFORT de 14h à 16h  
inscription obligatoire sur [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

#### NOUVEAU EN 2017 : 2 concours (mêmes épreuves)

- Pour les candidats de Terminale ou concernés par la procédure APB :

➤ **Inscription sur APB du 20/01/17 au 20/03/17**

Concours pour les inscrits sur APB, écrit : 12/04/17, oral : 13/05/17

Frais de concours: écrit : 110 € pour 1 concours, 140 € pour 2, 160 pour 3, 180 € pour 4. Oral : 110 €

Inscription sur [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

- Pour les autres candidats :

➤ **Date limite d'inscription : 18/01/17**

Ouverture des inscriptions le 15/11/2016

Ecrit: 20/02/17, (commun avec ES, ETS, EJE) Oral : 13/05/17

Frais de concours : écrit : 110 € pour 1 concours, 140 € pour 2, 160 pour 3, 180 € pour 4.

Oral : 110 €

Inscription uniquement sur [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

## II. ALSACE

**ISSM**  
4 rue Schlumberger  
68064 MULHOUSE  
Tél : 03.89.33.20.00  
[www.issm.asso.fr](http://www.issm.asso.fr)

**ESTES**  
3 rue Sédillot  
BP 44  
67065 STRASBOURG  
Tél : 03.88.21.19.90  
[www.estes.fr](http://www.estes.fr)

**Réunion d'information mercredi 7 décembre 2016 de 10h00 à 12h00 à l'ESTES Strasbourg**

➤ **Date limite d'inscription : 06/02/17**

Ouverture des inscriptions le 10/10/2016

Ecrit commun avec CFEJE\* Mulhouse et EDIAC\* Strasbourg : 11/02/17, Oral du 27/03 au 12/05/17

Frais de concours : écrit : 75 €, oral : 150 € pour 1 filière, 300 € pour les 2

\*Le CFEJE Mulhouse et EDIAC Formation Strasbourg sont les établissements qui assurent les formations d'Educateur de jeunes enfants. Il y a un seul écrit commun aux 4 centres de formation alsaciens en travail social. Il peut se passer indifféremment dans l'un ou l'autre centre. La réussite à l'épreuve écrite vaut pour l'inscription aux épreuves orales dans les 4 centres.

## III. LORRAINE

**IRTS de LORRAINE :**

**Site de METZ**  
41 avenue de la liberté  
Le Ban Saint Martin  
CS 50029  
57063 METZ cedex 2  
Tél : 03.83.31.68.25

**Site de Nancy**  
201 avenue Pinchard  
BP 2010  
54100 NANCY  
Tél : 03.83.93.36.32

**Journées Portes Ouvertes : samedi 19/11/16 à Metz et samedi 03/12/16 à Nancy**

➤ **Date limite d'inscription : 05/01/17**

Ouverture des inscriptions le 19/09/2016

Ecrit: 28/01/17, oral à partir de mars 2017

Frais de concours : écrit : 90 € Oral : 135 €

Inscription uniquement sur [www.irts-lorraine.fr](http://www.irts-lorraine.fr)

Choix de l'établissement à l'inscription.

## II. BOURGOGNE

**IRTESS de Bourgogne**  
**2 rue du Professeur Marion**  
**21000 DIJON**  
**Tél: 03.80.72.64.50**  
[www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

➤ **Date limite d'inscription : 01/12/16**

Ouverture des inscriptions début octobre

Ecrit : 21/01/17 (commun avec AS, ES EJE), Oral : Avril 2017

Frais de concours : écrit : 112 € pour 1 concours, 127 € pour 2 , 148 € pour 3 et 172 € pour 4

Oral : 107 €

Inscription uniquement sur [www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

### Dispositif d'admissibilité commune nationale UNAFORIS

Parmi les 76 établissements adhérents de l'UNAFORIS dispensant les formations AS, ES, EJE et ETS, 36 participent au dispositif d'admissibilité commune.

Cela signifie que tout candidat admissible dans l'un de ces établissements peut accéder aux épreuves d'admission orales dans tous les établissements adhérents à UNAFORIS pour les filières désignées.

Les IRTS de Franche-Comté et de Lorraine sont concernés pour les formations d'EJE, AS, ES (et ETS pour l'IRTS Franche-Comté).

Dans l'Est, font également partie de ce réseau : l'ISSM de Mulhouse et l'ESTES de Strasbourg uniquement pour les filières AS et ES et le CFEJE de Mulhouse pour EJE.

A noter cependant que les candidats inscrits par la procédure APB (admission post-bac) et admis à l'écrit à l'IRTS de Franche-Comté ne pourront pas faire valoir cette admissibilité pour accéder à l'épreuve d'admission dans les autres établissements.

En effet, l'épreuve écrite a lieu le 12/04/17 soit après la date de clôture aux oraux UNAFORIS (24/03/17).

Pour profiter du dispositif, il faudrait dans ce cas avoir réussi l'écrit dans un autre établissement hors procédure APB.

➤ **Date limite d'inscription pour l'oral : 24/03/17**

Toutes les informations et liste des établissements adhérents au dispositif sur :

[www.unaforis.eu](http://www.unaforis.eu)